

**DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 Avril 2016**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 26

présents : 16

votants : 16

Date de convocation :

18 avril 2016

L'an deux mille seize et le vingt-cinq avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de VAL DE CHAISE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Nicolas BLANCHARD, Maire de VAL DE CHAISE.

Présents : M. BLANCHARD Nicolas, Maire ;

M. GAGNERON Ulrich, Adjoint et Maire délégué Cons-Ste-Colombe ;

Mme KOURTCHEVSKY Joëlle, M. CARRIER Marc, Mme SCHINDLER Rosemonde,

M. DANTON Alain, Mme REVIL-SIGNORAT Fabienne, Adjoint ;

M. MERMIER François, Mme MONGELLAZ Michelle, M. JACQUEMONT Norbert,

M. LOSSERAND Hervé, M. LADET Christian, M. TELLE Philippe, Mme LE POCHER Alexia,

M. SOCQUET Pascal, M. CHAPPELET Patrick, Conseillers municipaux ;

Absents excusés : M. SCHERMA Sébastien (ayant donné pouvoir à M. CHAPPELET Patrick),

M. JOSSERAND Jean-Paul (ayant donné pouvoir à M. CARRIER Marc),

M. MERMIER Gérard (ayant donné pouvoir à M. DANTON Alain),

M. DUCRUET Alain (ayant donné pouvoir à M. SOCQUET Pascal),

M. SAUVAGE Jean-Luc, Mme TROLLIET Nathalie, M ROSAY Jean-Jacques.

Absents : M. BRESSE Philippe, M. VIVIANT Roger, M. MURAT Alexandre

Mme MONGELLAZ Michelle est nommée **secrétaire de séance**.

Après avoir constaté que le quorum était atteint (16 membres présents sur 26 conseillers municipaux en exercice), la séance du conseil municipal est ouverte.

Au cours de sa séance, le Conseil Municipal :

- **INSTAURE** une indemnité de fonctions, de sujétions, d'expertise (IFSE), selon les modalités en vigueur, et dans le but d'harmoniser le Régime Indemnitaires du personnel titulaire et des agents contractuels de Val de Chaise,
- **AUTORISE** le maire à fixer par Arrêté individuel d'attribution à l'ensemble du personnel titulaire et des agents contractuels de Val de Chaise le versement du RIFSEEP qui interviendra mensuellement à compter du 1^{er} mai 2016,
- **DIT** que les crédits nécessaires ont été prévus au budget 2016.

- **DECIDE** de verser une participation communale mensuelle, au prorata du temps de travail, à hauteur de 13 € pour un temps plein, et, à tout agent pouvant justifier d'une adhésion à une garantie prévoyance labellisée. [*Ceci conformément au décret n° 2011-1474 du 10 novembre 2011 et dans le but d'harmoniser la participation communale à la protection sociale des agents de Val de Chaise*].
- **AUTORISE** le maire à signer le contrat d'adhésion entre l'URSSAF et la commune de Val de Chaise, dans le but de garantir l'ensemble du personnel contractuel auprès de l'assurance chômage.
- **PROPOSE** une liste de contribuables aux services de la préfecture, dans le but de constituer la Commission Communale des Impôts Directs de Val de Chaise.
- **FIXE** le montant des subventions accordées aux associations locales et personnes de droit privé selon le détail suivant :

Age d'Or	850.00 €
Cantine « Les P'tis gourmets » (<i>Marlens</i>)	5 000.00 €
Cantine « Le P'tit mess » (<i>Cons Ste Colombe</i>)	1 500.00 €
Cantine Scolaire (<i>partic sur repas servis : 0.30 €/repas</i>)	2 000.00 €
Batterie Fanfare (<i>si particip à vie du village</i>)	800.00 €
Ecole de Musique Faverges (<i>sur présent. Attest présence</i>)	500.00 €
Prévention Routière	50.00 €
OMC Ugine (Raid Junior 2016)	200.00 €
Association Pêche (Ecole Juniors) [<i>sur fournit facture acquisit.</i>]	700.00 €
S.E.A (Sté d'Economie Alpestre)	60.00 €
Etrences fin d'année du facteur	30.00 €

Le Maire, Nicolas BLANCHARD

Le 29 avril 2016

Le procès-verbal intégral correspondant sera mis à disposition du public après avoir été approuvé par le conseil municipal.